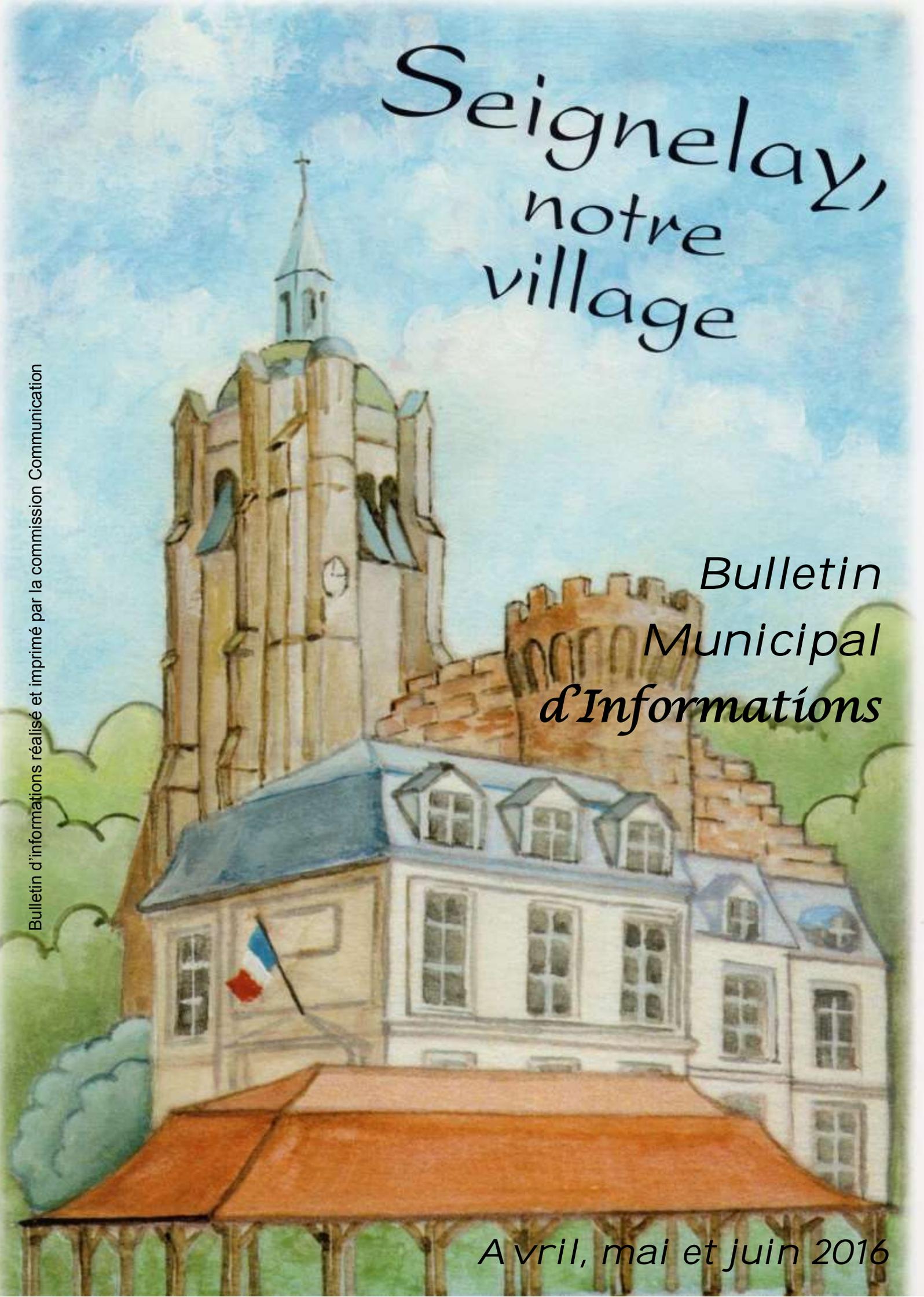


Seignelay, notre village

*Bulletin
Municipal
d'Informations*

Bulletin d'informations réalisé et imprimé par la commission Communication

Avril, mai et juin 2016



Mairie de Seignelay :

Ouverture des bureaux:

Lundi: 8h00 - 12h00

14h00 - 17h30

Mardi: 8h00 - 12h00

14h00 - 17h30

Mercredi: 14h00 - 17h30

Jeudi: 8h00 - 12h00

Vendredi: 8h00 - 12h00

14h00 - 17h30

Samedi: 10h00 - 12h00

Tél : 03 86 47 72 83

Fax : 03 86 47 98 92

e-mail :

mairie.seignelay@wanadoo.fr

Site internet : www.seignelay.fr

En cas d'urgence un élu de permanence est joignable au :
06 10 64 34 34



Chers Seigneloises et Seignelois,

Nous sommes en été, même si le ciel et les températures ne nous l'indiquent pas.

En effet nous avons subi, ces derniers jours des intempéries rarement connues auparavant.

Nos amis de Chemilly et Beaumont ont eu à affronter des inondations centennales et certains habitants ont été très fortement touchés. Nos pensées vont à eux et je tiens à remercier toutes celles et tout ceux qui ont contribué à soulager leur souffrance par une aide matérielle, humaine ou même des dons et des propositions de relogement. Une importante chaîne de solidarité spontanée s'est créée au sein de notre intercommunalité ce qui est rassurant pour l'avenir.

Ce dérèglement climatique nous ramène à nos travaux de réseaux de 2013 qui, au delà de rénover nos canalisations dégradées, avaient aussi pour but de mettre fin aux inondations dans le bas de notre commune. Nous sommes ravis d'avoir pris cette décision à l'époque, car cela a évité à certains de nos habitants de rencontrer les mêmes drames que nos voisins.

Je reviens maintenant sur la notion de service public que nous essayons de maintenir et développer dans nos communes rurales.

Nous sommes sur le point d'acquérir le local qui abritait l'agence bancaire du Crédit Agricole. Ce bâtiment devrait accueillir début 2017 une agence postale (ouverte matin et après midi), des relais CAF, CPAM, Pôle Emploi, le réseau REAF (relais écoute et aide aux familles) de l'UDAF et loger l'UNA afin qu'ils disposent de locaux plus adaptés.

Cette réalisation permettrait de rapprocher les services publics de notre population et redynamiser le centre de notre bourg.

Dans le même esprit la communauté de communes, dont je suis le président, a décidé de remettre en activité la ligne à destination du marché de Migennes le jeudi matin et ce, durant toute l'année.

Dans ces deux cas nous avons pris la responsabilité de redéployer des services, souhaités par les habitants, afin de faire de notre commune un territoire attractif.

C'est cet esprit qui nous habite et nous continuerons dans cette voie.

En attendant la rentrée je vous souhaite d'agréables vacances d'été.

Thierry CORNIOT
Maire de Seignelay
Président de la CCSB

SOMMAIRE

- 1) Le mot du Maire
- 2) Points travaux/projets
- 3) Budget
- 4) Echos de Conseil Municipal
- 5) Echos du Conseil Communautaire
- 6) Infos Diverses
- 7) Aux écoles...**
- 8) 1ère Kermesse des écoles**
- 9) L'Atelier des Zouzous**
- 10) Rando ACVS
- 11) L'ALDS**
- 12) L'IMS**
- 13) Le Comité des Fêtes**
- 14) Le RAM « Les papillons »**
- 15) CCSB

Station d'épuration

Les fouilles archéologiques et les sondages de sol ont été réalisés, **ainsi que la déclaration Loi sur l'eau, dès que le dossier sera validé par la police de l'eau, nous entrerons dans les dernières phases d'études.**

Les études pour ce type de projet sont longues et chaque étape **nécessite d'être vérifiée et validée par l'agence de l'eau, les travaux devraient être réalisés en 2017.**



Réhabilitation des réseaux

Le bureau d'études Artelia a quasiment terminé les visites chez les propriétaires des différentes rues concernées par les travaux de réseaux.

Le relevé de topographie et les sondages de sol ont été effectués.

Fin juillet, il nous remettra son avant projet qui sera analysé **d'ici le mois de septembre.**

Les habitants concernés seront invités à une nouvelle réunion de présentation du projet en septembre.

Les études seront ensuite poursuivies jusqu'en fin d'année.

Les travaux sont prévus également pour 2017.

Accueil mairie

Nos agents communaux travaillent dans les locaux de la mairie depuis le mois **d'avril.**

Peinture, mise aux normes électriques, amélioration et mise en accessibilité.

Des entreprises extérieures doivent intervenir encore jusque mi-juillet.

Le secrétariat devrait retrouver ses locaux à partir de mi août.

Ces travaux sont financés en partie grâce à une dotation de l'état.



Monument aux morts

Depuis quelques temps le soldat dépérissait, il avait besoin d'être rénové mais la grande question était de savoir comment !

Après plusieurs mois de réflexions, le bureau municipal a choisit de le repeindre en bleu ! Comme l'uniforme

des « poilus » !

Il peut vous paraître un peu trop bleu aujourd'hui, mais rassurez vous la couleur va se patiner au fil des semaines.

En attendant, approchez vous un peu plus près et observez tous les détails de ce soldat qu'on ne voyait plus...



Marquage au sol

Les travaux de marquage au sol ont été retardés à cause des intempéries, ils sont reportés en septembre. Nous nous excusons pour ce contre temps.

Les budgets 2016 ont été voté par le Conseil municipal lors de sa séance du 5 avril 2016

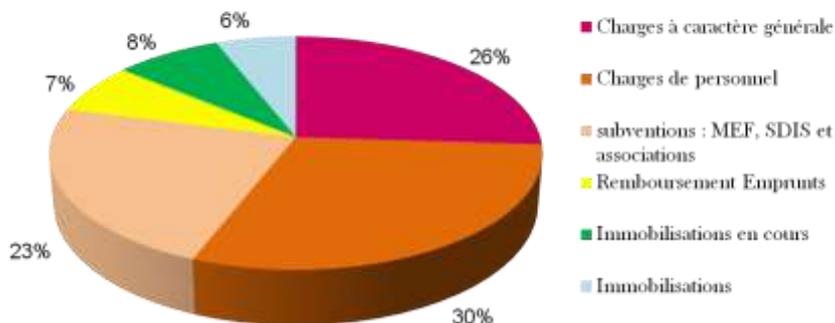
2015

Budget principal : Commune

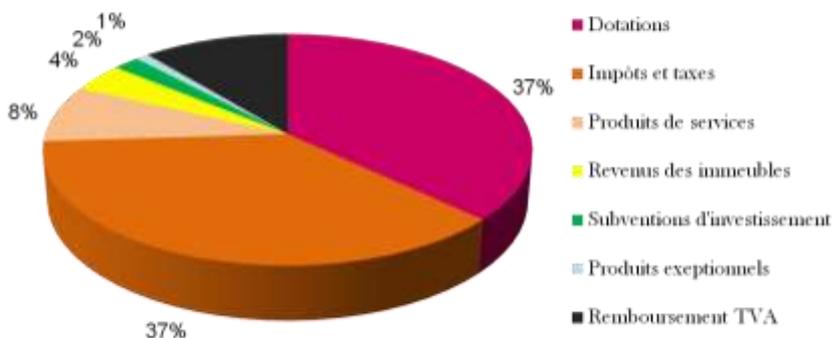
Résultats 2015 :

- Fonctionnement (les activités courantes de la commune) avec un excédent de **100 356 €**
 - Investissement : Excédent de **210 662 €**
- Soit un résultat excédentaire de **311 018 €**.

Répartition des dépenses 2015



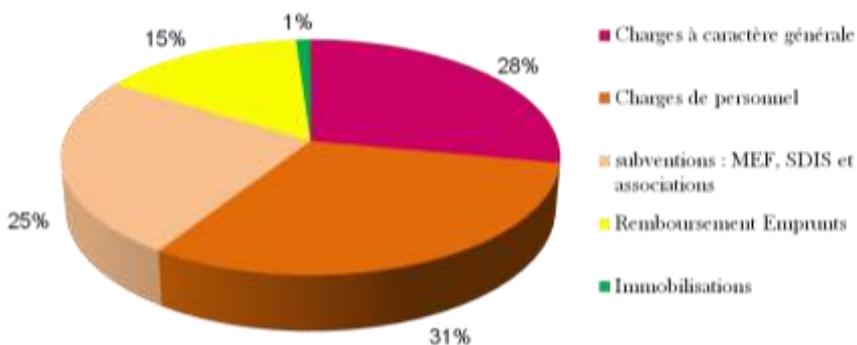
Répartition des recettes 2015



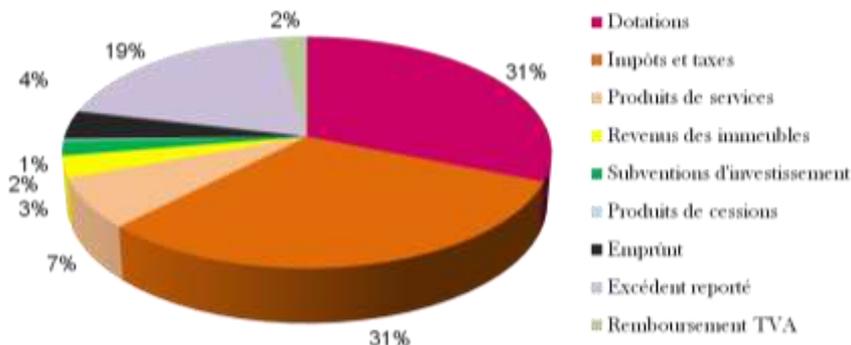
2016

Budget prévisionnel 2016 voté en fonctionnement en équilibre pour un montant de **1 461 850€**, et en investissement pour un montant en déséquilibre excédentaire de **55 076€**.

Répartition des dépenses 2016



Répartition des recettes 2016



Sur proposition de la commission des finances , le conseil municipal n'a pas souhaité augmenter les taux des différentes taxes.

Principaux projets sur l'année 2016:

- 1ère tranche des travaux de mise en accessibilité de nos établissements recevant du public
- Voirie Impasse Carpe Maget et parking pompiers (20 000€)
- Achat du bâtiment de l'ancien Crédit Agricole (80 000€).
- Rénovation de l'accueil de la mairie et mise en accessibilité (38 000€)
- Etudes rue des Chapelains, rue du Champs d'Arcy (20 000€)

Maison de l'enfance

Résultats 2015 :

- Fonctionnement avec un excédent de 65 967 €.

- Investissement : déficit de 41 780 €

Soit un résultat excédentaire de 24 187 €.

Budget prévisionnel 2016 voté en fonctionnement en équilibre pour un montant de 468 890 €, et en investissement en équilibre pour un montant de 90 480 €.

Projets pour 2016 :

- Changement de la porte coupe-feu de la chaufferie (1 500€)

- achat d'une structure de jeux pour les 3-5 ans

Eau et assainissement

Résultats 2015 :

- Fonctionnement : Excédent de 218 274 €

- Investissement : Excédent de 115 944 €

Soit un résultat excédentaire de 334 218 €.

Budget prévisionnel 2016 voté en déséquilibre excédentaire en fonctionnement avec 261 274€ de recettes et 99 830 € de dépenses

Et en déséquilibre excédentaire en investissement avec 151 573 € de recettes et 75 200 € en dépenses.

Projets pour 2016 :

- Frais de recherche et développement pour la nouvelle station d'épuration (50 000€)

- Etudes pour la réhabilitation des réseaux d'eaux usées, rue des Chapelains, rue du Champ d'Arcy et rue du Vivier.

Subventions communales accordées aux associations pour l'année 2016

US TENNIS : 2000 €

US BASKET : 2300 €

ASSOCIATION GYM VOLONTAIRE : 300 €

LA BOULE INDEPENDANTE SEIGNELOISE : 250 €

IMS : 300 €

ALDS : 2500 €

CLUB COLBERT : 1000 €

SOCIETE DE CHASSE : 300 €

AMIS DES ORGUES ST MARTIAL : 650 €

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS : 750 €

AMICALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS : 150 €

LA RECRE DES PARENTS : 1000 € (montant subvention exceptionnelle pour la 1ère année)

ACVS : 1200 €

UNA canton de Seignelay : 250 €

COMITE DES FETES : 3500 €

ASSOCIATION DES TROIS RIVIERES : 200 €

COOPERATIVE ECOLE PRIMAIRE : 815 €

ASSOCIATION NADIATOU : 200 €

ADILY : 80 €

ADAPT : 200 €

Les associations doivent remplir un dossier pour pouvoir recevoir une subvention.

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2016

Finances Communales : détail budget voir pages 3 et 4

Taxes Communales : pas d'augmentation pour l'année 2016 . Elles n'ont pas été augmentées depuis 2012.

Prime du personnel : il a été décidé d'inscrire au profit du personnel les propositions suivantes : indemnité d'Administration et de Technicité, indemnité horaire pour travaux supplémentaires et indemnité d'exercice des missions des Préfectures

Demande de subvention au titre du soutien à l'investissement public local : La rénovation de l'accueil de la mairie est proposée au titre de cette demande.

Ensemble Vocal de Saint Florentin : une subvention exceptionnelle de 500€ a été versée à cet ensemble vocal (de renommée nationale) pour les 2 concerts donnés à l'église.

Questions diverses : Mme MICHEL demande si l'avenir de le « Résidence Colbert » est compromis en regard des rumeurs circulant sur son éventuelle fermeture : un projet est effectivement à l'étude mais pas celui d'une fermeture. Les informations seront données en temps voulu après réunions auprès des services concernés.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2016

M. le maire informe de la notification de l'arrêté concernant la fusion de la CCSB et de la communauté de communes du Florentinois .

Achat du bâtiment du Crédit Agricole : une offre de vente pour l'ancien bâtiment du CA a été faite pour un montant de 80 000€. Le projet est d'y créer une maison de services publics qui pourrait redynamiser le centre du village .

Subventions Associations : voir détails page 4

Prêt de badge pour ordures ménagères : un badge peut être prêté occasionnellement contre une caution de 50€ pour les gens de passage dans le village .

Suppression des NAP pour la petite section de maternelle : les enfants de petite section de maternelle étant très fatigués et peu réceptifs aux NAP , il est préférable de les supprimer . En cas de besoin la maison de l'enfance pourra recevoir les enfants .

Piscine 2016 : Recrutement d'un titulaire du BEESAN (encadrement scolaire) : Michel GRISARD et recrutement d'un titulaire du BNSSA : Antoine BARRAULT

Ouverture du 7 juillet au 24 août pour le public

Reconduite de la gratuité d'accès pour les enfants de Seignelay ainsi que les étudiants Seignelois jusqu'à 18 ans. Régisseur titulaire : Maryse GUIMBERT et régisseur mandataire : Valérie JACOB. Les tarifs pour 2016 restent inchangés . Il manque un saisonnier pour 3 week-end.

Présentation du projet de la future station d'épuration : les travaux devraient débuter fin 2016

Informations diverses : Présentation du service civique : mission d'intérêt général concernant les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire depuis plus d'un an . Cela leur donne l'opportunité de s'engager au service de la population avec un projet concret à l'appui .

Intempéries : aucun gros incident sur notre commune , mais une grande solidarité envers les communes sinistrées.

M. BROCHARD fait part d'incivilités récurrentes devant l'école maternelle : des dispositions ont été prises.

Les nouveaux panneaux signalant les priorités à droite dans le village seront prochainement installés .

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 avril 2016

Approbation des comptes de gestion puis des comptes administratifs des budgets principal et déchets

	Budget Principal		Budget Déchets	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
DEPENSES	1 077 766,32 €	385 447,31 €	1 301 233,62€	313 165,75 €
RECETTES	1 228 126,72 €	303 124,60 €	1 208 916,42 €	541 532,30 €
Résultat de clôture	+150 360,40 €	-82 322,71 €	-92 317,20 €	+228 366,55 €
<i>Report résultat 2014</i>	<i>777 155,39 €</i>	<i>-26 469,43 €</i>	<i>+183 486,21 €</i>	<i>+70 167,63 €</i>
<i>Restes à réaliser</i>	<i>-</i>	<i>218 653,52 €</i>	<i>-</i>	<i>228 192,00 €</i>

Taxes locales 2016 : Les taux des 5 taxes resteront identiques à 2015 compte-tenu de la fusion avec la communauté de commune du Florentinois au 1^{er} janvier 2017, à savoir :

- Taxe d'habitation (TH) : 2,82 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) : 2,01 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) : 6,32 %
- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 2,67 %
- Fiscalité Professionnelle de Zone (FPZ) : 21,00 %

Affectation des résultats – budget PRINCIPAL 2016

Reports des montants suivants au budget 2015 :

- 818 723,65 € en section de fonctionnement recettes
- 108 792,14 € en section d'investissement recettes
- 108 792,14 € en section d'investissement dépenses

Affectation des résultats par anticipation – budget DECHET 2016 :

Reports des montants suivants au budget 2015 :

- 298 534,18 € en section d'investissement recettes
- 184 375,88 € en section de fonctionnement recettes

Budget primitif PRINCIPAL 2016 :

Dépenses de fonctionnement : 2 009 679,65 €

Recettes de fonctionnement : 2 009 679,65 €

Dépenses d'investissement : 1 347 121,86 €

Recettes d'investissement : 1 347 121,86 €

Budget primitif DECHETS 2016

Dépenses de fonctionnement : 1 564 431,01 €

Recettes de fonctionnement : 1 564 431,01 €

Dépenses d'investissement : 544 154,28 €

Recettes d'investissement : 635 119,00 €

Demande de concours financier : La mission locale des jeunes de l'Auxerrois assure une mission de service public d'accompagnement des jeunes dans leurs perspectives d'embauche et/ou de formation. 239 jeunes des communes membres de la CCSB ont été suivis en 2015 par cette structure. Une subvention de 6500 €, provisionnée au budget et identique à celle perçue en 2015, lui est attribuée.

Demande de concours financier : La mission locale des jeunes de l'Auxerrois assure une mission de service public d'accompagnement des jeunes dans leurs perspectives d'embauche et/ou de formation. 239 jeunes des communes membres de la CCSB ont été suivis en 2015 par cette structure. Une subvention de 6500 €, provisionnée au budget et identique à celle perçue en 2015, lui est attribuée.

Demande de subvention : L'association des trois rivières du Seignelois, proposant des activités d'animation aux personnes âgées de la résidence Colbert (maison de retraite communautaire située à Seignelay) sollicite une subvention pour permettre de mieux répondre aux besoins des résidents. Une subvention de 400 €, provisionnée au budget et identique à celle perçue en 2015, lui est attribuée.

Extension de la couverture des zones blanche : Signature d'une convention relative au groupement entre la Commune nouvelle Charny-Orée de Puisaye et la CCSB ayant pour objet :

- d'organiser les modalités d'un regroupement entre la Commune nouvelle et les établissements publics de coopération intercommunale en vue d'une co-maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'aménagement et de la réalisation de plusieurs points hauts (infrastructures) destinés à recevoir des opérateurs les équipements de téléphonie mobile ;

- de préciser les domaines d'intervention des parties dans la réalisation des ouvrages, ainsi que les modalités de leur participation financière respective.

Balayage des voies communautaires et communales

Suite à la nouvelle définition de la compétence voirie et au fait que les travaux d'entretien de voirie sont éligibles au FCTVA au titre de l'exercice 2016, la CCSB prend en charge quatre balayages par an au lieu de deux, pour l'ensemble des rues des communes, sans participation financière de ces dernières.

Environnement – déchets : Le Syndicat Mixte des Déchets du Centre Yonne (SDCY) a voté à pour la constitution d'un groupement de commandes pour faciliter l'achat de matériel permettant de brasser le compost et ainsi obtenir des tarifs préférentiels. La CCSB accepte d'adhérer au groupement de commandes constitué du SDCY et de signer le marché, à hauteur de ses besoins.

Environnement – facturation à blanc : Suite à un important problème avec le nouveau logiciel de facturation, la facture à blanc de la période test n'a malheureusement pas pu être éditée, contrairement à ce qui a été annoncé en réunions publiques. Il est décidé de ne pas éditer deux factures en même temps (simulation + réel) pour ne pas semer de confusion, et également éviter de doubler le coût d'expédition de la facturation estimé à 5 000 €.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 MAI 2016

Relais d'assistante maternelle « les Papillons » à Brienon-sur-Armançon : En égard à la qualité du travail effectué, au service rendu aux assistantes maternelles et aux parents sur le territoire communautaire, et aux divers ateliers organisés au bénéfice des enfants, le conseil communautaire accepte à l'unanimité de reconduire l'activité du RAM et le maintien en détachement de son animatrice pour un délai d'un an à compter d'octobre 2016.

Le relais représente un outil qui favorise le dialogue entre les parents et les assistantes maternelles, une professionnalisation du métier et un rôle d'aide et de conseil pour l'établissement des contrats entre parents et assistantes maternelles. Il est subventionné par la CAF à hauteur de 50 % environ. Son contrôle relève de la compétence du Conseil Départemental qui attribue les agréments aux assistantes maternelles. Il s'agit enfin d'un service gratuit proposé par la CCSB.

L'évolution du RAM sera à étudier dans le cadre de la fusion avec la communauté de communes de

Florentinois qui ne dispose pas d'un RAM intercommunal.

Voirie communautaire : La consultation pour les marchés de travaux de voirie pour le programme 2016 a donné les résultats suivants validés par les élus communautaires :

Lot n°1 – Entretien : Entreprise MANSANTI TP pour un montant de 188 010,53€ TTC

Lot n°2 – Modernisation : Entreprise MANSANTI TP pour un montant de 199 916,23€ TTC

Personnel communautaire : Le Président informe le conseil du recrutement de Mlle Anais GAZANION en contrat aidé par l'État à compter du 16 juin 2016 au poste de comptable en prévision du départ en retraite de Nadine RICHARD en 2017. Ce poste a été prévu au budget 2016.

Environnement – déchets : Les études travaux d'agrandissement de la déchetterie de Seignelay sont engagés avec notamment la création d'un quai dédié aux végétaux.

Le Président indique que le ramassage des dépôts sauvages est effectué par les agents communautaires et que l'un d'entre eux sera bientôt assermenté. Il pourra dès lors ouvrir les sacs et verbaliser les responsables lorsque l'identification sera possible.

Économie : Le projet éolien sur le secteur du Brienonais a été rejeté par l'armée de l'Air en raison de la hauteur des éoliennes. Une intervention du Sénateur auprès du Ministre de la Défense est en cours sachant que M le Député Jean-Yves Caultet est déjà intervenu sur ce dossier. Une action commune est envisagée pour tenter un recours auprès de l'État compte tenu des enjeux économiques importants pour le territoire.

**Retrouvez l'intégralité des comptes rendus
sur www.seignelay.fr**

Les Nuisances et le Bruit

Il paraît utile de rappeler les principaux chapitres de l'arrêté préfectoral du 13 novembre 1991 toujours en vigueur et relatif à la lutte contre les bruits gênants pour le voisinage.

Si chacun voulait, faisant ainsi preuve de civisme, simplement s'y conformer comme il y est obligé, beaucoup d'angoisses, de rancœurs, de démarches et de procédures pourraient ainsi être évitées.

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique,... ne peuvent être effectués que:

- * **Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30**
- * **Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**
- * **Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00**

Les occupants de propriétés, bâties ou non, devront prendre toutes les précautions pour que le voisinage ne soit pas anormalement gêné par les bruits émanants de ces propriétés tels que ceux provenant: d'appareils ménagers, d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore (TV, Radio,...), d'instrument de musique, de tout comportement non adapté à ces propriétés.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier des chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres afin d'éviter une gêne pour le voisinage, y compris l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



Horaire mairie pour l'été

La mairie sera fermée le samedi matin du 16 juillet au 13 août inclus



COURS D'INFORMATIQUE A SEIGNELAY

Le club Colbert vous propose des séances d'initiation ou de perfectionnement en informatique 2 fois par semaine

*Initiation bureautique, Messagerie électronique
Entretien de son ordinateur
Internet, Albums photo ...*

Les lundis de 10h à 11h Cours Avancé (venir avec son ordinateur)

Les vendredis de 13h30 à 14h30 Cours Débutant

Tarifs : 5 euros la séance avec un engagement au trimestre

dans les locaux du club Colbert, 7 rue Alphonse Darlot
89250 SEIGNELAY

pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez appeler le
06 99 22 22 04 ou le 06 20 13 73 80

Mairie de Seignelay - 89250 SEIGNELAY

Piscine Municipale ouverte du 7 juillet au 24 août

Horaires :

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi et
dimanche **de 15h 00 à 19h00**

Ouverture réservée aux adultes

Samedi et dimanche **de 10h30 à 12h30**

Les enfants de 6 à 18 ans et résidant à Seignelay
bénéficient d'une carte d'entrée gratuite à la piscine
municipale disponible en mairie.

L'enfant doit venir muni d'une photo

Reprise des cours :

Jeudi 28 juillet pour le groupe « Avancé »

Vendredi 29 juillet pour le groupe « Débutant »

INFOS DIVERSES

Nouveaux services:

- La Française des jeux et le service Presse à **l'Hôtel du Commerce** (rue gatelot)
- La Française des jeux au Café de la Réunion (rue du Docteur Chauvelot)

Changement d'horaire de votre magasin ATAC:

Ouvert : Du lundi au vendredi de 8h45 à 19h30
Le samedi de 8h45 à 19h00
Le dimanche de 9h00 à 12h00

La bibliothèque de Seignelay est ouverte à tous

le samedi matin de 10h30 à 12h00
Le prêt de livres est gratuit .

LISTE ELECTORALE

2017 est l'année des élections présidentielles!

Pensez à venir vous inscrire sur les listes électorales avant **le 31 décembre 2016, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.**

TRAVAUX RUE DU PARC

Pour des raisons de travaux sur le réseau basse tension
la rue du Parc sera interdite à la circulation (sauf riverain) et au stationnement au mois d'août.



Naissances

- Nathan BRALEY, né le 11 janvier
- Léana RABET, née le 23 mars
- Hugo BRETON, né le 27 juin

Mya COMPERAT, née le 30 janvier
Gabriel METZGER, né le 1er mai

Mariage

- Kristel MARR et Jérémy BERDAH, le 30 avril
- Julie JOVASEVIC et Christophe CHANROUX, le 7 mai
- Carine GOMMÉ et Etienne TAYLOR, le 14 mai
- Hélène FOURNIER et Sébastien GLANDIERE, le 21 mai

Décès

- Suzanne LAMARTHÉE veuve BONNARD, le 1er janvier
- Jacqueline LEMAIRE, le 4 janvier
- Alexandre CHAVET, le 9 février
- Lucienne BABILLON, le 7 mars
- Marcel DUMANOIS, le 25 mars
- Bernard FOURNASSON, le 4 avril
- Joseph MARTINEZ, le 28 avril
- Francis CERCUEIL, le 28 avril
- Aldo SCHIVO, le 1er mai
- Jeanne MARTINEZ veuve CHOLLET, le 23 mai
- Gabrielle FUNDAKOWSKI, veuve GOUSSIN le 22 juin

Spectacles et activités du mois de juin aux écoles

L'école maternelle au château de la Bussière



Le lundi 23 mai, les 3 classes de maternelle sont parties en balade.

Les enfants ont visité le château de la Bussière et son jardin potager du 18ème.



Récits des enfants de moyenne section :

« On a vu des poissons que le pêcheur a pêché avec des hameçons »

« Il y avait un poisson qui a connu les dinosaures »

« On a vu la pièce au sous sol où les serviteurs repassaient les robes des filles et des garçons »

« On a vu un vieux téléphone qui n'avait pas de numéros alors il fallait demander à une dame où on voulait appeler »

Rencontre sportive inter -écoles pour les ce2, cm1 et cm2 au stade Auxerrois le 9 juin.

Il y avait des jeux et des activités d'athlétisme. Nous avons revu tous nos amis des écoles de Monéteau et Villeneuve. J'ai bien aimé courir vite. Il fallait encourager les autres coureurs. Il faisait très chaud alors on a fait une bataille d'eau. Le midi, on a pique niqué , ensuite on a fait des jeux collectifs.

Après cette journée riche en émotions mais superbe, nous sommes rentrés épuisés.

Cette journée était super.



Séances piscine pour tous malgré une météo capricieuse...



Sorties scolaires de fin d'année

A la découverte du monde du cirque ...

Lundi 13 juin la classe de CP est partie pour la journée à Saint-Fargeau afin de rencontrer l'équipe du cirque PARADISO.

Activités de jongleries avec des assiettes, des balles, des foulards...Le rouleau américain, la boule et le câble nécessitaient concentration et équilibre!...

Visite des installations, un petit coucou aux animaux et...

Tous prêts pour aller voir le spectacle!!!



Sciences en pratique pour les CE2 et CM1

Nous sommes allés à la cité des sciences mardi 10 mai.

L'exposition du matin m'a appris beaucoup de choses : les bébés ne parlent pas pareil suivant leur nationalité. Il y avait aussi un piano géant. Sur un plateau TV on pouvait faire la météo. J'ai pris une photo de moi avec des nattes et des oreilles de chat...

L'usine s'est magnifique, j'ai fait des boîtes trop belles. L'après midi le planétarium c'était génial : on était dans le noir, on voyait les étoiles, le soleil. On avait l'impression que nos sièges bougeaient. Le planétarium avait un toit arrondi, le film expliquait le système solaire. Il y avait aussi une serre avec des papillons...pfff! Il faisait chaud!

Bon, bref, on s'est bien amusés.

On adore la cité des sciences!

Merci



Une Journée au poney club de Val de Pré pour les CE1



J aime le poney ! (Kelyane)

Hier j'ai été au poney club ,avec mes copains on a galopé et trotté. (LOU)

On a galopé, ça faisait comme sur un trampoline. (Arthur)

Avec Lou, on a brossé un poney qui s'appelait Atyla. (Victor)

On a donné a manger aux poules aux coqs, aux chèvres et aux moutons. (Maxime)



Sorties financées par la coopérative scolaire

1ère Kermesse des écoles

La Kermesse des écoles de Seignelay organisée par l'association des parents d'élèves "la Récré des parents" a eu lieu vendredi 24 juin dans le parc de la maison de l'enfance.



Cette manifestation a remporté un vif succès grâce à l'engagement de tous : enseignants, parents, enfants mais aussi maison de l'enfance, comité des fêtes, l'alds, bénévoles, agents communaux et élus municipaux.

Au programme : spectacles des classes de maternelle et primaire, suivis de représentations d'intervenants aux NAP (percussions, flamenco et harmonica).

En deuxième partie de soirée, de nombreux stands de jeux ont été proposés aux enfants ainsi qu'une buvette et une restauration rapide afin de contenter petits et grands .

Merci à tous d'être venus si nombreux !!!

A bientôt pour de nouveaux projets.



L'atelier des Zouzous



Ce sont les enfants de maternelle qui participent aux nouvelles activités périscolaires tous les soirs de 15h45 à 16h30 !

Quel beau travail !

Les plus grands ont customisé des t-shirt et dessiné des culottes et des caleçons... c'était rigolo



On a peint des papillons et des poissons multi couleurs...



On a préparé des décorations pour le congrès départemental des sapeurs pompiers

On a planté des graines de fleurs...



Merci aux Parents de laisser leur(s) enfant(s) s'exprimer à nos cotés!!
Laurence, Marie-Christine et Pascale

Le dimanche 19 juin, l'A.C.V.S. a organisé une randonnée sur Vallan et ses environs.

Tout le long du parcours, visite des églises et des lavoirs en terminant par les ceriseraies de Jussy avec dégustation de cerises et pique-nique le tout dans une entente conviviale.



PROCHAINEMENT

Samedi 16 juillet :
rando semi nocturne autour de
Seignelay

Dimanche 25 septembre :
Voyage d'une journée

L'ALDS a choisi d'ajouter une nouvelle manifestation dans la commune, organiser un concert de musiques traditionnelles ! L'église ST MARTIAL fut le lieu idéal pour recevoir le Chœur d'HOMMES de l'Auxerrois, composé d'une trentaine de chanteurs.



Photo : Jean Pierre Vigreux

Pendant 1h30 les spectateurs, venus nombreux, ont apprécié les différents morceaux interprétés, du chant traditionnel corse à des morceaux de Verdi, San Esteban et Offenbach ... de quoi régaler les amateurs qui ont passé un agréable moment avec une excellente acoustique dans l'église de Seignelay. Un merci aux bénévoles présents et qui ont assuré le bon déroulement de cette soirée.

VIDE GRENIERS

La 28ème édition du vide grenier s'est déroulée en deux temps, après l'annulation du dimanche 29 mai, les organisateurs ont retenu le dimanche 26 juin. La météo y était mais les exposants moins nombreux : 123 au total ! les chineurs étaient présents et les transactions ont dans l'ensemble bien fonctionné. Parmi les animations le stand « BOUDIN » a connu un vif succès , ainsi que la pêche à la ligne ; un grand merci aux bénévoles, à l'association « la récré des parents » ainsi qu'aux parents d'élèves toujours fidèles.



Rendez-vous a été pris pour 2017, Claude Masson

La section volleyball a fini 3ème sur 12 équipes en championnat loisir et en quart de finale de la coupe de l'Yonne, éliminée par le tenant du titre tout cela avec un effectif restreint.



Pour le badminton une bonne saison avec en plus une section jeunes qui pour une première année fut intéressante d'ailleurs les petits champions ont pu jouer contre ou avec leurs parents lors d'un tournoi interne. Nous comptons sur de nouvelles arrivées à la rentrée prochaine, dans toutes les sections, pour renforcer nos rangs, alors venez essayer lors de la fête des sports le 10 septembre prochain !

CONGRES DEPARTEMENTAL DES SAPEURS POMPIERS DE L'YONNE



En raison des intempéries et du nombre très important d'interventions dans le département, la direction du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Yonne en collaboration avec l'union départemental, la mairie de Seignelay et l'amicale des Sapeurs Pompiers de Seignelay a pris la décision de reporter le congrès

au 2 octobre prochain

Les horaires sont les mêmes qu'initialement prévus

RENDEZ VOUS A PARTIR DE

10h30 place Colbert et

11h30 au parc de la maison de l'enfance

Le comité des fêtes remercie les personnes qui sont venues au Cochon grillé le 21 Mai dernier dans le parc de la maison de l'enfance.



Festival

Malgré le peu de visiteurs un festival de grande qualité au niveau musiciens, aussi bien grâce à l'école de musique du Briennonnais, du magnifique groupe FMR ou encore du fidèle Etienne avec Wycelec.



Ecole de musique du Briennonnais - photo : Eric Chiclet

Nous remercions énormément les spectateurs courageux qui ont été accueillis sous les rotondes avec le sourire des Bénévoles du Comité des Fêtes.



Impressionnante représentation de deux jongleurs enflammés.

Retrouvez le comité des fêtes lors des dîners de village de l'été !

Ces dîners sont ouverts à tous ! Venez passer un bon moment entre amis, voisins et faire de nouvelles rencontres !

L'apéritif est offert! Des tables, chaises et barbecues sont mis à votre disposition !

A BIENTOT



1^{ère} édition réussie pour le Relais !

Le Relais a ouvert ses portes au public le 04 juin dernier.

Ce fut l'occasion de faire le bilan des 18 premiers mois d'activité.

Une exposition-photo a montré les divers ateliers réalisés depuis mars 2015 et les projets pédagogiques associés, et des panneaux présentaient le métier d'assistante maternelle ainsi que les différentes missions du Relais.

Les professionnelles et les parents ont partagé, en toute convivialité, un agréable moment de dialogue et ont témoigné de leur satisfaction à utiliser les services du Relais.

Les enfants ont pu s'adonner à quelques activités, encadrées par les assistantes maternelles présentes, pendant que leurs parents les découvraient sur les photos prises pendant les ateliers du Relais.

En fin de matinée, les élus communautaires sont venus nous rejoindre pour échanger avec le public et partager le verre de l'amitié qui a clôturé cette première édition

Bilan positif donc pour cette matinée au même titre que le bilan du Relais qui a déjà su se faire une place dans le paysage communautaire et les témoignages recueillis n'ont fait que confirmer le bon démarrage de ce Relais encore en phase de développement.

Merci à Dominique, Hélène, Jocelyne (et son époux), Joëlle, Maria, Sandrine pour leur contribution active à cette matinée. Merci également à la Commune de Briennon et aux services techniques pour le prêt des panneaux d'exposition. Je vous donne rendez-vous l'année prochaine pour montrer à nouveau le dynamisme des Assistantes Maternelles sans lequel aucune action ne serait possible.

Sylvie Thevenet, animatrice

Rappel: les animations du Relais ont lieu à Seignelay 2 fois/mois le jeudi matin de 9h30 à 11h45 à la Salle des Fêtes du bas rue du docteur Chauvelot.

Ces ateliers, dont l'un est consacré à la motricité sont ouverts à tous les enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou d'un parent, sur inscription auprès du Relais.

Renseignements et inscriptions auprès de l'animatrice :

tél 03 86 62 40 98 ou mail : rampapillons.ccsb@orange.fr



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Tous les services administratifs sont désormais regroupés à Briennon sur Armançon, au 5B Boulevard du Professeur Ramon.

Ouverture au public tous les jours du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Direction générale : 03.86.80.50.50 - contact-ccsb@orange.fr

Service déchets – environnement : 03.86.43.46.43 - environnement-ccsb@orange.fr

INFO ENVIRONNEMENT :

Dans le bac de tri ou dans le sac jaune, désormais à compter du 1^{er} Juillet 2016, sur le territoire de la Communauté de Communes de Seignelay – Briennon, tous les emballages se trient !

